



Vente d'une parcelle par une commune

Par **claudio**, le **18/07/2008** à **11:36**

propriétaire d'une parcelle sur une commune ou je ne réside pas ,je viens de découvrir la vente par la commune d'une parcelle appartenant au domaine public de la commune cette parcelle joignant la mienne j'étais intéressé par son acquisition je me suis procuré l'acte de vente et j'ai constaté qu'il mentionnait que,les rivaains consultés ,ne se sont point montrés intéressés par cette vente or je n'ai pas été avisé de cette vente puis demander l'annulation de cette vente et si oui sous quelle forme merci